Journée des Maires 13 / 84

« Accélérons la rénovation énergétique dans nos territoires »

RÔLE ET CONTRIBUTION DES PLATEFORMES TERRITORIALES DE RÉNOVATION ENERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Mardi 11 juillet 2017
Châteaurenard

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT
Métropole Marseillaise

CPIE Provence
Maison Énergie Habitat Climat

Avec le soutien de
Aix Marseille Provence Métropole
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
ADEME
Union Européenne
Département Bouches-du-Rhône

SOMMAIRE

Rôle et contribution des Plateformes Territoriales de Rénovation Energétique de l'Habitat | PTRE

- Cadre et objectifs fixés par la loi
- Implantation et maillage métropolitain
- Caractéristiques, objectifs et résultats locaux
  - ✓ Focus 1 : mobilisation et communication multi-cibles
  - ✓ Focus 2 : contribution aux politiques locales de l'habitat
- Complémentarité des PTRE avec les autres missions proposées au territoire
  - ✓ Focus 3 : le Conseil en Energie Partagé, champs d'action et bénéfice pour les communes

CADRE ET OBJECTIFS DES PTRE FIXÉS PAR LA LOI

- **La loi définit le Service public de la performance énergétique de l'habitat** [code de l'énergie | art. L. 232-1]
  - Accompagne les consommateurs souhaitant diminuer leur consommation énergétique
  - Fournit informations et conseils personnalisés [techniques, financiers,…] gratuits

- **Le Service publie s'appuie sur les PTRE** [code de l'énergie | art. L. 232-2 – *extraits*]
  - Les conseils des PTRE sont personnalisés, gratuits et indépendants
  - Les PTRE mobilisent les entreprises et acteurs du financement en favorisant leur montée en compétence
  - Elles orientent les consommateurs vers ces professionnels, tout au long du projet de rénovation

Enjeux

1. **Massifier la rénovation énergétique de l'habitat**
2. **Agir en faveur du développement économique et l'expertise locale des entreprises**
3. **Mettre en relation l'offre et la demande en agrégeant l'ensemble des acteurs de l'habitat**
4. **Déployer une communication régulière, lisible et incitative pour les habitants et les entreprises**

MÉTROPOLE AMP | 2 PTRE OPÉRATIONNELLES + 1 PTRE EN ÉMERGENCE

Légende

- *PTRE déployées*
- *Primo conseil*
- *PTRE en émergence*

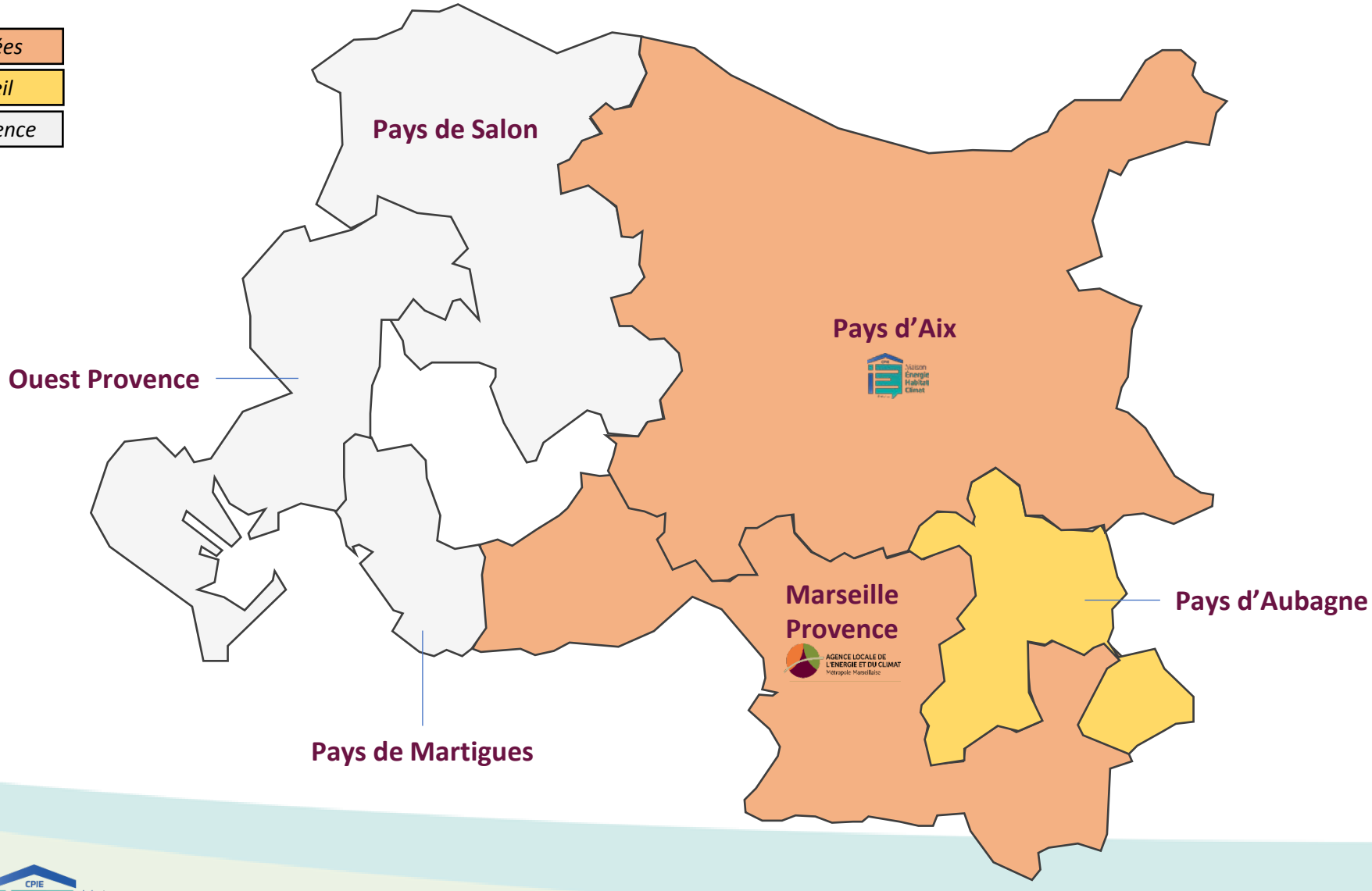

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT
Métropole Marseillaise

Maison Énergie Habitat Climat

MISE EN ŒUVRE | CARACTÉRISTIQUES, OBJECTIFS ET RÉSULTATS

CARACTÉRISTIQUES

- Déploiement opérationnel depuis janvier 2016
- Dispositif placé hors du champ concurrentiel, porté par les 2 entités ALEC-MEHC
- Gratuité pour les 2 cibles principales : particuliers et professionnels de la rénovation
- **Multiplication par 3 du nombre de rénovations à l'échelle métropolitaine**

OBJECTIFS ANNUELS (À PARTIR DE 2017)	
FRANCE ENTIÈRE	500 000 logements rénovés
MÉTROPOLE AMP	**180 000 logements rénovés**
PTRE ALEC + MEHC	2 400 logements rénovés

RÉSULTATS (31.12.2016)	ALEC	MEHC
Conseillers affectés	4	3
Projets individuels accompagnés	745	771
Copropriétés suivies	47	8 (mission lancée fin 2016)
Equivalent logements	5 963	748
Evènements organisés	23	22
DONNÉES ÉCONOMIQUES ET ÉNERGÉTIQUES*		
Entreprises référencées	70	60
Budget moyen des travaux	12 000 euros par logement*	
Energie économisée	1 200 MWh par conseiller*	

Les PTRE, boussoles et tiers de confiance au service du territoire…

De réelles dynamiques au service des administrés et des entreprises locales

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT
Métropole Marseillaise

Maison Énergie Habitat Climat

FOCUS 1 | **MOBILISATION ET COMMUNICATION MULTI-CIBLES**

RENDEZ-VOUS DE LA RÉNOVATION

LE RENDEZ-VOUS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pays d'Aubagne et de l'Étoile

ATELIERS CONSEIL & ACTIONS TERRAIN

MOBILISATION ET RÉFÉRENCEMENT

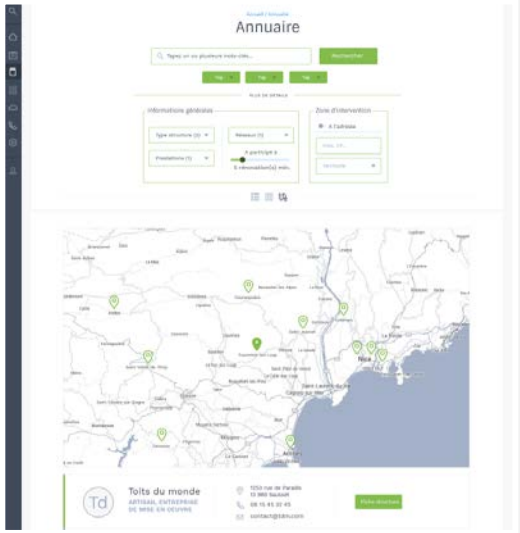

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

LA COMMUNICATION ENJEU MÉTROPOLITAIN MAJEUR…

FOCUS 2 | **CONTRIBUTION AU SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'HABITAT**

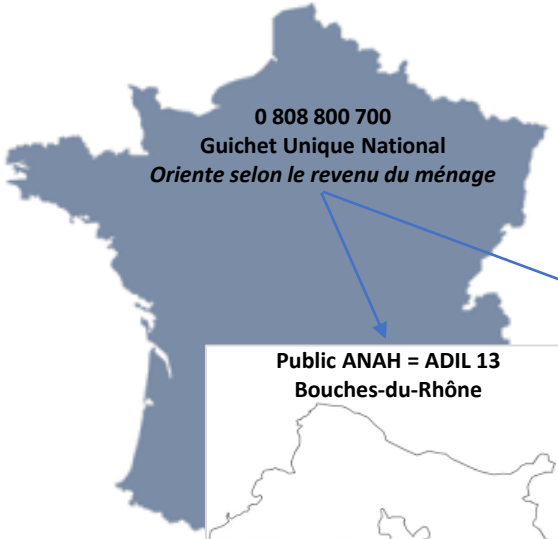

Public ANAH = ADIL 13 Bouches-du-Rhône

Public ADEME « droit commun » => PTRE MEHC & ALEC

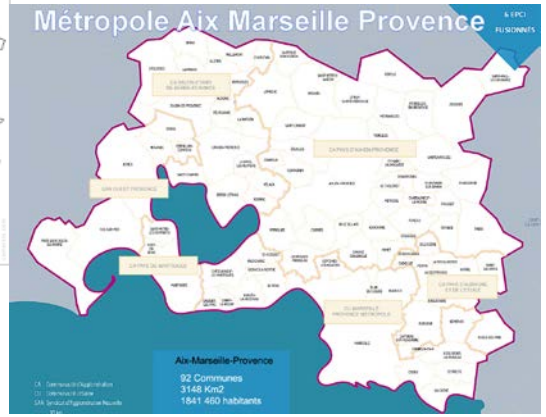

POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT | SPHERE « ANAH »

- L'Etat délègue « l'Aide à le pierre » aux collectivités [ANAH-DDTM]
- L'ADIL 13 assure la mission d'information « PRIS-ANAH »
- **La Métropole exerce la compétence Habitat du territoire**
- Elle détermine les objectifs de rénovation et les ressources propres qu'elle alloue à ces publics en complément des aides à la pierre
- Elle confie à des opérateurs privés la mission d'accompagner ces rénovations (marché public PIG – OPAH, etc.)

LES PTRE |SPHERE DE « DROIT COMMUN »

- L'Etat fixe les objectifs nationaux [500 000 logements rénovés annuellement à partir de 2017, avec 50 000 en région PACA] : environ **18 000 rénovations pour la Métropole AMP**
- L'ADEME soutien et accompagne la mise en place de PTRE avec les territoires, porteurs au titre de la loi TECV
- **Les PTRE : un service public gratuit et un accompagnement renforcé du public** de droit commun (sans exclure aucun demandeur), parallèles aux dispositifs nationaux et locaux ANAH-DDTM

➢ **Complémentarité, convergence et intégration des PTRE aux politiques locales de l'habitat**

COMPLÉMENTARITÉ PTRE | AUTRES MISSIONS

FOCUS 3 | **CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ**

Mutualisation des compétences d'un économe de flux au profit de plusieurs maîtres d'ouvrages

- Analyse détaillée du patrimoine bâti, réseaux et consommations (énergie et eau)
- Optimisation des contrats
- Elaboration d'un plan stratégique et de planification pour l'amélioration de la performance énergétique, MDE et le développement des énergies renouvelables
- Appui dans la durée aux maitres d'ouvrages
- Formations, sensibilisations, animations collectives et communication

AUPRÈS DES COMMUNES	AUPRÈS DES ENTREPRISES	AUPRÈS DES BAILLEURS SOCIAUX

ILLUSTRATION | PATRIMOINE COMMUNAL	ALEC	MEHC
ETP affectés	1	3
DONNÉES ÉCONOMIQUES ET ÉNERGÉTIQUES ANNUELLES		
▶ Moyenne sur 22 communes accompagnées	1 € dépensé = 3,70 € économisés	
▶ Préconisations de travaux sur patrimoine communal	5 100 MWh (Soit 450 000€)	

Journée des Maires 13 / 84

« Accélérons la rénovation énergétique dans nos territoires »

RÔLE ET CONTRIBUTION DES PLATEFORMES TERRITORIALES DE RÉNOVATION ENERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Merci de votre attention

Avec le soutien de

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT
Métropole Marseillaise

Maison Énergie Habitat Climat

IMPLANTATION RÉGIONALE | 12 PLATEFORMES EN PACA

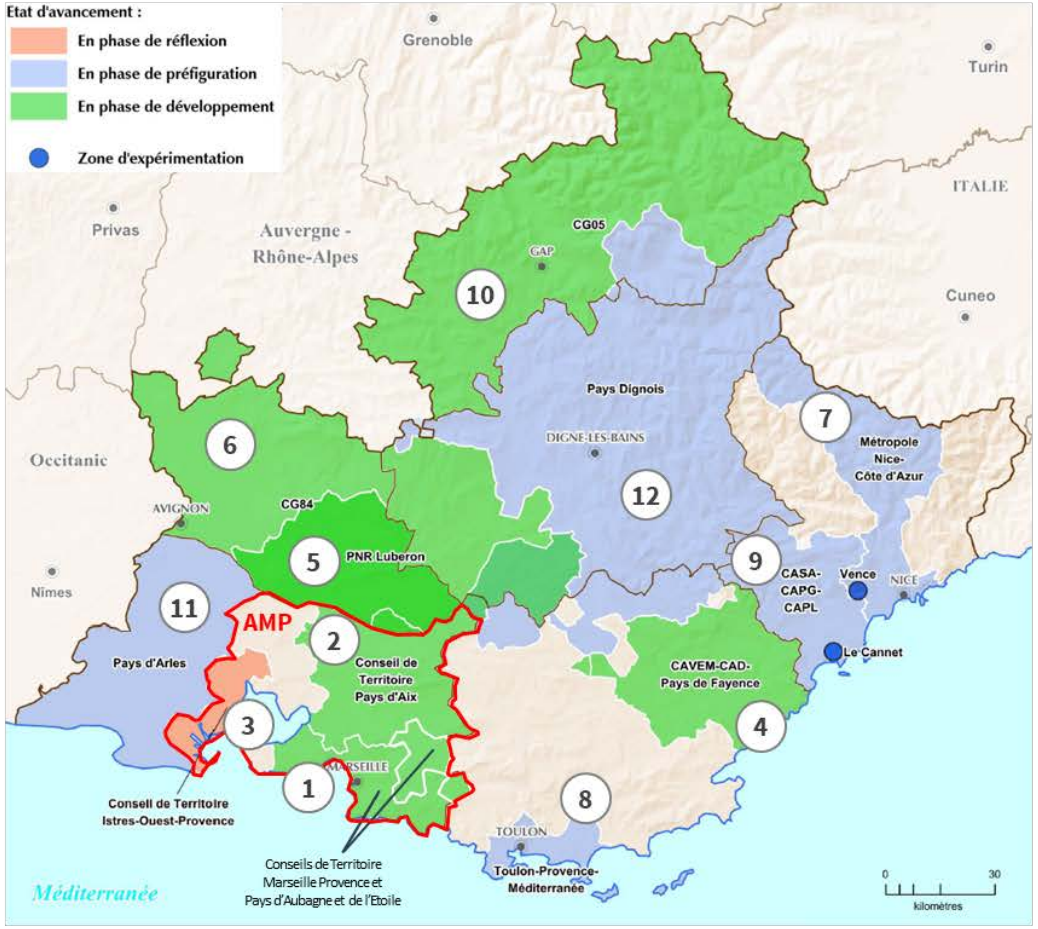

12 PTRE EN PROJET
(dont 3 sur la Métropole Aix-Marseille-Provence)

1. **ALEC Métropole Marseillaise**
   Métropole AMP ▸ CT MP et PAE
2. **CPIE | MEHC**
   Métropole AMP ▸ CT Pays d'Aix
3. **Métropole AMP ▸ CT Ouest Provence**
4. AREVE
   CAVEM • CAD • Pays de Fayence
5. PNR Luberon
6. ALTE
   Conseil Départemental 84
7. Nice Côte d'Azur • Vence
8. Toulon Provence Méditerranée
9. Ouest 06 • Le Cannet
10. Conseil Départemental 05
11. Pays d'Arles
12. Pays Dignois

⇨ **Plus de 80% de la population régionale couverte**

Source : Région PACA, décembre 2016.

Pilotage et cohésion assurés conjointement par la **Région PACA**, l'**ADEME PACA** et la **DREAL PACA**